

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES  
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## L'INSPECTION DES FABRIQUES DE CONSERVES

Le gouvernement fédéral a pris une très sage mesure en nommant un inspecteur des fabriques de conserves au Canada et en lui ordonnant de commencer immédiatement son inspection.

Après la relation des faits dégoûtants relevés par une enquête dans les fabriques de conserves de Chicago, le public a pu croire que l'industrie des conserves est une de celles qui demande à être surveillée de très près par les pouvoirs publics.

Le public n'a pas tort, car aujourd'hui tout le monde sans exception fait un usage plus ou moins grand des conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits. Ces conserves préparées avec soin et avec des produits sains sont d'une grande ressource quand il est impossible de trouver à l'état frais les produits dont on fait les conserves, ou quand ces mêmes produits frais sont d'un prix élevé. Tout le monde ne peut pas s'offrir des primeurs, mais tout le monde peut aujourd'hui, grâce au procédé Appert, mettre sur sa table les viandes, les poissons, les fruits ou les légumes qu'il aime et varier en tout temps, en tout lieu et à l'infini son menu quotidien.

Mais comment le public saura-t-il que le contenu de la boîte ne recèle pas au lieu d'un aliment sain et hygiénique, un produit mal préparé et quelquefois dangereux. Il n'a jusqu'à présent aucune garantie. Les accidents provoqués par l'ingestion de conserves malsaines sont heureusement rares, très rares, mais il est possible, il doit être possible d'éviter qu'il s'en présente jamais.

Nous voulons bien croire, nous sommes même persuadés que les fabricants de conserves au Canada n'emploient dans leur industrie que des produits irréprochables, absolument sains et que leurs procédés de fabrication sont eux-mêmes à l'abri de tout reproche. La concurrence,

du reste, leur fait une loi de n'offrir à la consommation que des produits parfaits; le fabricant qui se négligerait s'en ressentirait vite dans ses ventes.

Toutefois, le public ne peut être complètement rassuré que s'il est certain que les fabriques de conserves sont rigoureusement surveillées par des inspecteurs officiels absolument indépendants des fabricants.

Il est d'ailleurs de l'intérêt des fabricants eux-mêmes que leurs usines soient inspectées, car avec l'assurance qu'il ne peut être mis en vente que des produits excellents, le public consommera plus de conserves qu'il n'en consomme actuellement.

## MONTREAL OU JOLIETTE ?

### L'embranchement du G. T. P.

Nous enregistrons d'autre part, avec une véritable satisfaction, les déclarations de l'Hon. M. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries, relatives aux travaux que se propose de faire le gouvernement pour que le port de Montréal soit véritablement le port national qu'il devrait être par sa position sur le Saint-Laurent et par l'importance de son commerce et des revenus qu'il procure au gouvernement.

Nous n'avons aucun doute que les jalousies de clocher finiront par disparaître complètement, quand on comprendra mieux ce que déjà l'on commence à comprendre, que les intérêts du port de Montréal et ceux du Canada sont absolument solidaires les uns des autres.

Nous sommes persuadés en outre que, dès maintenant, le gouvernement éprouvera peu de difficultés, s'il en rencontre, à obtenir des Chambres les sommes nécessaires pour remplir le programme que nous a tracé le Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Toutefois, il est à remarquer que le

Comité des Chemins de fer de la Chambre des Communes ne paraît pas se rendre un compte exact des besoins du commerce du pays, de la nécessité des transports directs, rapides et à bon marché qui inspirent le gouvernement dans ses projets de développement des chemins de fer et des voies fluviales.

Nous en avons une preuve évidente dans sa décision de forcer le Grand Trunk Pacific à raccorder par voie de Joliette son embranchement à la ligne principale, ce qui, pour amener le fret de l'Ouest à Montréal, obligerait la marchandise à faire un parcours inutile d'une cinquantaine de milles; d'où perte de temps et augmentation des frais de transport.

Pourquoi le Comité des chemins de fer n'a-t-il pas accepté le parcours primitif proposé par le G. T. P.? Là est le mystère.

Il est particulièrement regrettable que le Comité ne rentre pas dans les vues du gouvernement en ce qui concerne la rapidité et le bon marché des transports.

Les récriminations contre la décision de ce Comité ne manqueront pas et nous croyons qu'il lui sera difficile de la maintenir sans jeter un défi à la raison et au bon sens.

## LES ABATTOIRS PRIVÉS

### Une taxe nouvelle

Le Conseil Municipal de Montréal vient de frapper d'une taxe de \$500, tous les abattoirs de la Cité agrandie par les annexions récentes.

A l'aide de cette taxe proposée par le Dr Dagenais au Comité d'Hygiène, la Ville se créerait des ressources nouvelles qui lui permettraient de nommer un plus grand nombre d'inspecteurs et de leur payer leur traitement.

Nous ne récriminerons certainement